



REPUBLIQUE DU NIGER

RÉGION DE ZINDER

DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



ZINDER EN CHIFFRES 2021

Généralités sur la Région

La région de Zinder est administrativement divisée en:

- 10 Départements;
- 45 Communes Rurales
05 Communes Urbaines;
- 1 Ville à 5 arrondissements communaux
- 1 Sultanat, 33 Cantons et 20 Groupements nomades
- 8 597 Localités (c'est-à-dire: Quartiers, Villages Administratifs, Campements, Points d'eau et Hameaux habités)

POPULATION* (en 2021) : **4 890 380 habitants**

SUPERFICIE : **155 778 km²**

DENSITÉ : **31,39 hab./km²**

* Projection à partir des données du RGP/H_2012

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

MISSIONS:

1. Production des données au niveau régional;
2. Coordination statistique au niveau régional.

ATTRIBUTIONS

1. De recueillir pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et doivent être collectées aux échelons régional et sous régional;
2. D'exécuter au niveau régional et sous régional, pour le compte des services centraux de l'INS, toute opération d'enquête ou de recensement,
3. De diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions régionales ou élaborées par la Direction Régionale elle-même;
4. De réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires au niveau régional; GTFRD
5. De commémorer la journée mondiale de la statistique (JMS) et la Journée Africaine de la Statistique (JAS) au niveau régional.

LES DIX (10) PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE

1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.
2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.
3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.
4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.
5. Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.
6. Les données individuelles collectées pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.
7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.
8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.
9. L'utilisation par les organismes responsables de la statistique de chaque pays des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.
10. La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays.



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

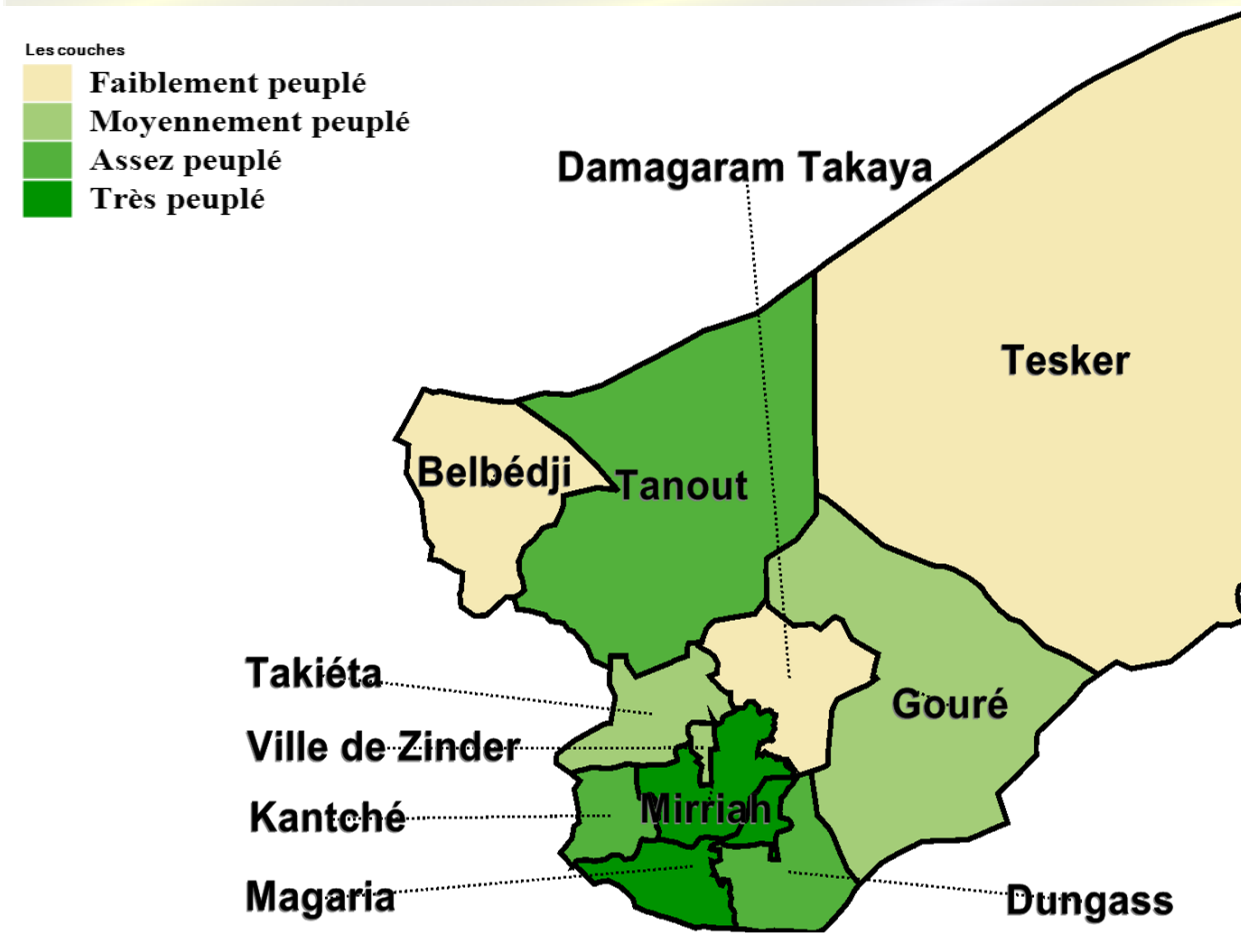
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT SELON LE SEXE

(Source: Projections démographiques 2021 de l'INS)

Départements	Masculin	Féminin	Ensemble
Belbédi	66 462	66 792	133 254
Damagaram Takaya	166 181	167 007	333 188
Dungass	243 838	245 049	488 887
Gouré	225 888	227 011	452 899
Kantché	275 062	276 429	551 491
Magaria	398 103	400 081	798 184
Mirriah	349 700	351 438	701 138
Takieta	170 074	170 919	340 993
Tanout	295 713	297 182	592 894
Tesker	25 586	25 714	51 300
Ville de Zinder	222 523	223 629	446 153
Ensemble Région	2 439 130	2 451 249	4 890 380

CARTE DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT, EN 2021

(source: Projection à partir des données du RGP/H_2012)

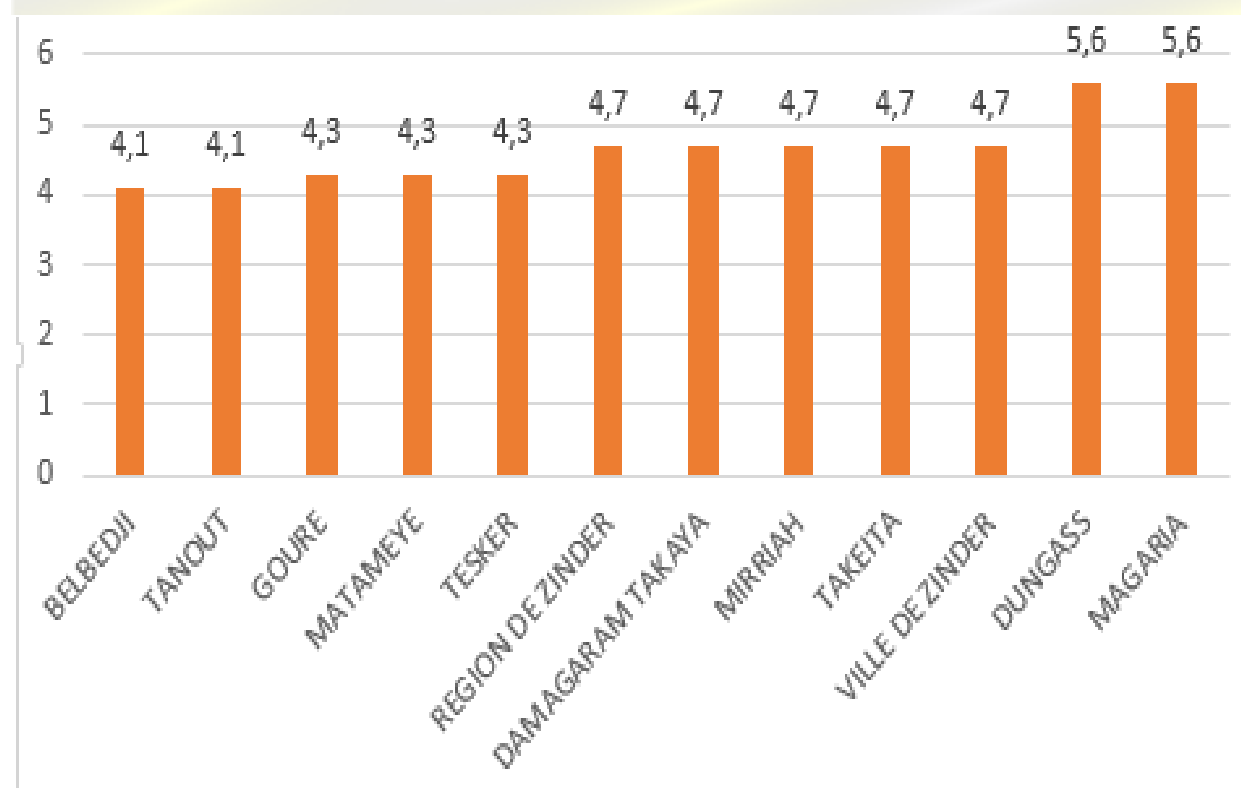


RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR MILIEU DE RÉSIDENCE EN 2021

Milieu	Effectif	Poids de la population (%)
Urbain Ensemble	532 559	10,89
Rural Ensemble	4 357 820	89,11
Population totale	4 890 380	100

TAUX D'ACCROISSEMENT INTERCENSITAIRE ANNUEL MOYEN (%) PAR DÉPARTEMENT (2001-2012)

(Source: RGP/H 2012)



AUTRES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

(Source: ECVMA 2014, EDSN 2012, RGP/H 2012 et Projections démographiques)

Indicateur	Unité	Valeur	Année d'observation
Age moyen de la population	Ans	18	2015
Age médian de la population	Ans	13	2015
Population de moins de 5 ans	%	19,7	2021
Population de moins de 15 ans	%	49,5	2021
Proportion des filles dans la population des moins de 15 ans	%	49,5	2021
Population âgée de 15 à 64 ans	%	47,9	2021
Population de 65 ans et plus	%	2,6	2021
Densité de la population	(habts/km ²)	31,4	2021
Taux de pauvreté (ECVMA 2014)	%	52,9	2014
Taux d'urbanisation	%	16,6	2012
Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen	%	4,7	2012
Espérance de vie à la naissance	Ans	56,7	2011
Age médian à la première naissance: femmes de 25-49 ans	Ans	18,3	2012
Age médian à la première union des femmes de 25-49 ans	Ans	15,4	2012
Age médian au premier rapport sexuel des femmes de 25 à 49 ans	Ans	15,4	2012
Age médian au premier rapport sexuel des hommes de 25 à 59 ans	Ans	23,1	2012
Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (Indice synthétique de fécondité)	Enfants/Femme	8,5	2012
Proportion des naissances déclarées à l'état civil (enfants de moins de 5 ans)	%	41	2012
Taux mortalité infanto juvénile	100 000 NV*	160	2012
Nombre d'accouchements aux centres de santé	Nombre	87 694	2021
Décès maternel enregistrés	Nombre	291	2021
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	%	20,1	2012
Taux d'utilisation de la contraception des femmes 15-49 ans en union n'importe quelle méthode	%	17,2	2012
Taux de prévalence du VIH/SIDA	%	0,2	2012
NV= Naissances Vivantes			

AGRICULTURE

(Source: Direction Régionale de l'Agricole)

Variétés	2019	2020	2021
Principales Productions Pluviales (1000 tonnes)			
Mil	692,128	629,522	407,508
Sorgho	-	618,536	361,024
Niébé	465,583	521,621	458,182
Sésame	53,394	38,879	42,373
Arachide	214,831	225,807	250,277
Principales Productions Maraîchères (en tonnes)			
Tomate	27 837,17	42 081,43	42 081,43
Chou	58 539,46	66 050,31	66 050,31
Laitue	34 461,70	51 287,22	51 287,22
Canne à sucre	151 069,59	208 433,45	208 433,45
Manioc	85 638,18	175 458,45	175 458,45

ELEVAGE

(Source: Direction Régionale de l'Élevage)

Espèces	2019	2020	2021
Effectifs du Cheptel (1000 têtes)			
Bovins	3 183,872	3 374,905	3 577,399
Ovins	3 345,662	3 462,760	3 583,957
Caprins	5 008,752	5 209,102	5 417,466
Camelins	256,653	259,989	263,369
Equins	121,988	123,207	124,440
Asins	370,876	378,294	385,860
Abattages contrôlés (en nombre)			
Bovins	9 250	12 280	12 208
Ovins	80 309	64 574	68 072
Caprins	316 530	318 913	324 666
Camelins	5 722	6 564	7 548

QUELQUES INDICATEURS DE LA SANTÉ

RATIO PERSONNEL DE SANTÉ DE LA RÉGION

(source: Annuaire Statistique de la santé SNIS 2021)

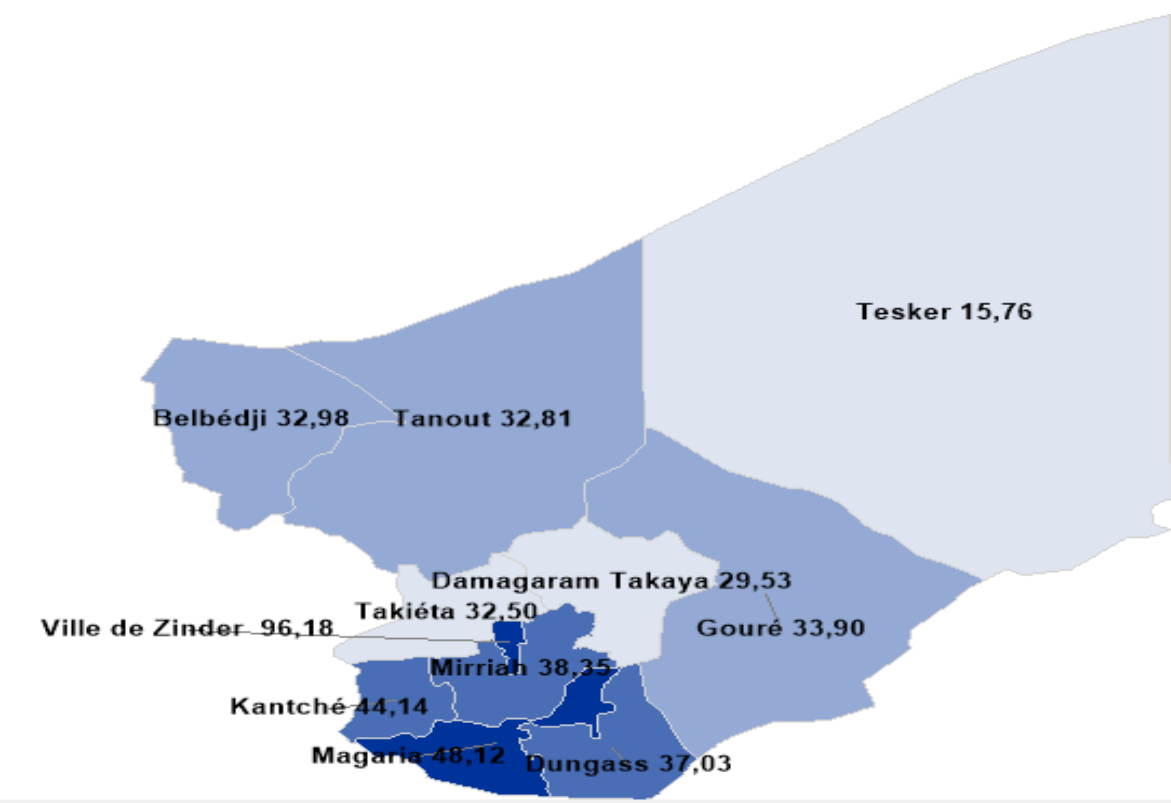
	2020	2021	Normes OMS
Nombre d'habitants/Médecin	52 951	75 237	10 000
Nombre d'habitants/Infirmier	12 241	5 850	5 000
Nombre de femmes en âge de procréer/sage femme	9 710	9 383	5 000

Source: Ministère de la Santé Publique (MSP/SNIS)

TAUX D'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES SERVICES DE SANTÉ DANS UN RAYON DE 5 KM PAR DISTRICT (EN 2021)

(source: Annuaire Statistique de la santé SNIS 2021)

- Très faible
- Faible
- Passable
- Moyen
- Elevé



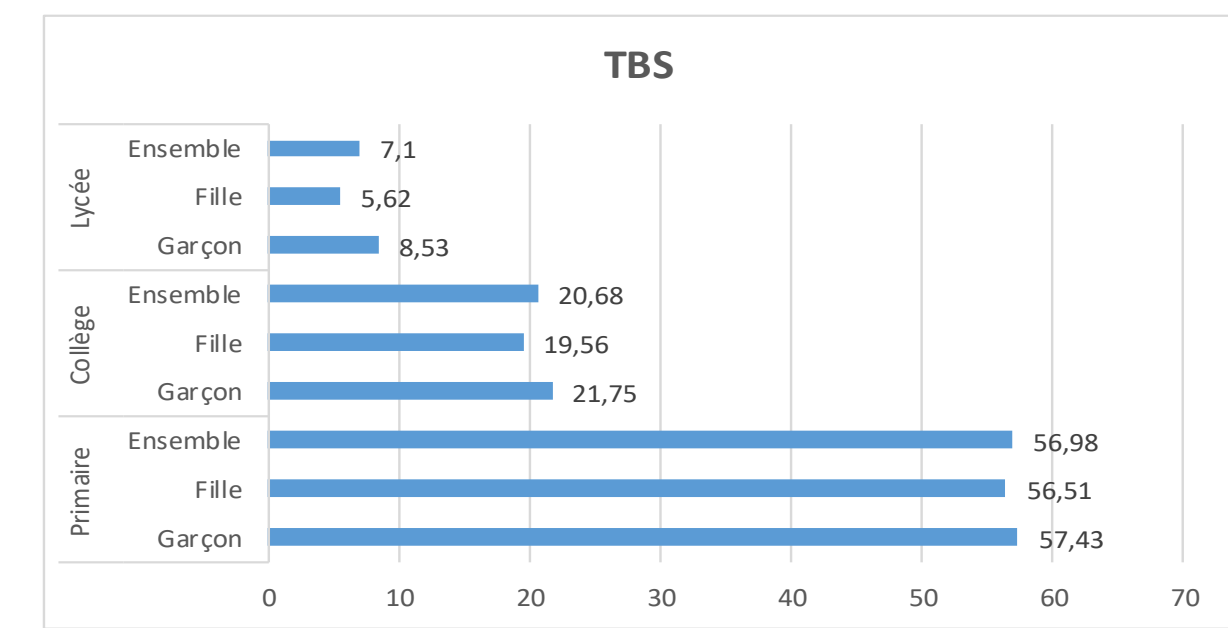
RÉPARTITION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES EN FIN DÉCEMBRE 2021

(source: Annuaire Statistique de la santé SNIS 2021)

	Gouré	Magaria	Kantché	Mirriah	Tanout	Zinder Ville	REGION
Hôpital National						1	1
Hôpital de District	1	1	1	1	1	1	7
Maternité de Référence						1	1
CSI 1	22	15	14	11	38	11	154
CSI 2	5	7	6	10	5	5	56
Centre Médico-Social (CNSS)						1	1
Salles de soins	4	6	2	2	2	19	39
Cabinets médicaux						3	3
Cliniques						3	3

EDUCATION

TAUX BRUTE DE SCOLARISATION PAR CYCLE SELON LE SEXE EN 2020-2021



Sources : DRES, DREP/L/PL

HYDRAULIQUE

NOMBRE D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES EN 2021

(Source : Direction Régionale de l'Hydraulique Direction Régionale du Génie Rural)

Indicateurs	2019	2020	2021
Puits cimentés	1 934	1 941	1 946
Forage à Pompe à Motricité Humaine	3 348	3 348	3 328
Adduction d'Eau Potable	6	6	6
Mini Adduction d'Eau Potable	2 162	2 506	3 144
Station de pompage pastorale	25	25	28
Seuil d'épandage	41	48	41
Barrages	2	2	2
Mini Barrages	3	4	5

ENVIRONNEMENT

(Source : Direction Régionale de l'Environnement et de la Santé Urbaine et de Développement durable)

Indicateurs	2019	2020	2021
Forêts classées (ha)	42 606	42 606	42 606
Longueur de bandes pare-feu réalisée (km)	1 661	3 235	2 525
Réserves de faunes/Parcs (1000ha)			
Superficies reboisées	2 016	2 199	2 905
Superficies récupérées (ha)	3 418	1 751	2 822
Marchés ruraux de bois	15	15	15
Pêche contrôlée du poisson			
Captures en tonnes	663,390	165,790	678,22
Mares (Nombre)			
Permanentes			
Semi permanentes			

TRANSPORT TERRESTRE

(Source: Direction Régionale des Transports)

	2019	2020	2021
Immatriculations (nombre)			
Voiture particulière	749	337	442
Camionnette	220	60	75
Camion	80	15	20
Remorque	102	23	14
Tracteur	235	36	19
Autocar	173	8	13
Moto	820	332	595
Nombre de permis de conduire délivrés			
A-A1	40	558	35
B	3 148	196	3 182
C-E	285	235	174
D	89	80	48
F	2	30	6
Nombre des accidents de la circulation enregistrés			
Accidents	156	335	477



Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique

Téléphone : +227 20 510 945 - Fax : + 227 20 510 946 Email : zinder@ins.ne - site web : www.ins.ne

